© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Coke enceinte

Par Profil supprimé Postée le 29/12/2010 20:21

> Je suis enceinte depuis moins de 3 mois.
> Je voulais savoir si la prise exceptionnelle de cocaïne était dangereuse ?
> Si une ligne à raison d'une fois par mois mar exemple avait des conséquences grave pour mon bébé ?
> Merci de votre réponse

Mise en ligne le 30/12/2010

Bonjour,

Toute consommation de drogue, même ponctuelle, peut présenter un risque pour l'enfant et/ou la mère. C'est pourquoi, de façon générale, il est recommandé de s'abstenir de consommer toute drogue (alcool, tabac et médicaments compris) durant la grossesse et l'allaitement. Nous vous encourageons donc, dans la mesure de vos possibilités, à ne pas en consommer.

Concernant la cocaïne plus spécifiquement, nous vous invitons à lire la rubrique disponible sur notre site ; nous vous en donnons le lien en fin de message.

Pour d'autres informations ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Cocaïne et grossesse